

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Demande d'inscription au Tableau de l'Ordre des Avocats au Barreau de Strasbourg Article 100 du décret du 27.11.1991 (hors Union Européenne)

- Lettre manuscrite adressée à Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats (demandant votre inscription, transmettant vos pièces et indiquant quelle sera votre adresse professionnelle).
- Une déclaration sur l'honneur manuscrite de n'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à condamnation pénale pour agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs ou à sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, retrait d'agrément ou d'autorisation et de n'avoir pas été frappé de la faillite personnelle ou d'une autre mesure d'interdiction.
- Pièce d'identité
- Curriculum vitae
- Extrait d'acte de naissance
- Certificat de nationalité
- Extrait du Casier judiciaire français (Bulletin n° 3) et extrait du casier judiciaire du pays d'origine
- Attestation de réussite de la maîtrise en droit délivrée par l'Université ou diplôme reconnu comme équivalent
- Attestation de réussite à l'examen de contrôle du Conseil National des Barreaux
- Certificat de membre du Barreau d'origine
- Justificatif de Caisse d'assurance maladie
- Copie du contrat de collaboration ou de travail, ou bail professionnel
- Justificatif assurance responsabilité civile professionnelle Barreau d'origine
- Deux photos d'identité
- Chèque de 800,- € libellé à « *Ordre des Avocats de Strasbourg* » (Frais de dossier)

Les documents doivent être produits en langue française, ou traduits par traducteur assermenté.

Tous les documents énumérés ci-dessus sont à nous remettre en original. Ils vous seront restitués après certification conforme.